



2022/2027

PROJET ASSOCIATIF



ASSOCIATION
VIVRE AU
PEUX

SOMMAIRE

Avant-Propos

A. Histoire/naissance de l'association et gouvernance

- Un peu d'histoire
- Une gouvernance démocratique et participative

B. Principes généraux

- Objet de l'association
- Les valeurs

C. L'Accueil à Vivre au Peux

- Définition
- En 2022 :
 1. PF
 2. HUDA
 3. Accueil solidaire

D. Projets et développement

- Augmentation de la capacité d'accueil de la pension de famille de 12 à 22 places
- Développer et renforcer l'accueil et l'accompagnement individuel
- Développer, renforcer, soutenir le Vivre ensemble

E. Moyens et partenariats financiers

F. Evaluation

Avant-Propos.

Ce projet associatif a pour but de permettre d'anticiper et de donner une feuille de route à l'association pour orienter les champs d'actions dans les 5 ans à venir:

Il s'écrit en ce début d'année 2022 mais est susceptible d'évoluer en fonction des événements et opportunités.

A. Historique et naissance de l'association.

➤ Un peu d'histoire :

Depuis les années 70, sont accueillis dans le hameau du Peux des personnes fragilisées par le handicap et/ou l'exclusion sociale. Cela a d'abord été La Cité des Cloches avec un système de cohabitation et de partage des ressources entre personnes valides et personnes handicapées puis avec une communauté Emmaüs dans les années 80.

Parallèlement se sont développés le chantier d'insertion « Chantiers Peupins » et l'entreprise d'insertion « Les Ateliers du bocage » pour répondre à une problématique d'emploi des plus précaires sur le territoire.

L'association Vivre au Peux est née en 2014 à la suite d'un constat de la communauté Emmaüs Peupins sur son site du Peux. En effet, les compagnons accueillis sur Le Peux étant plus en difficultés (vieillesse, handicap, problèmes de santé...) et ne pouvant plus travailler sur le chantier ou l'entreprise d'insertion, il a fallu réfléchir à une autre forme d'accueil.

Depuis, Vivre au Peux réfléchit et met en place des dispositifs d'accueil adaptés aux besoins nouveaux. L'activité économique n'existant plus, Vivre au Peux s'oriente vers des dispositifs avec agrément et financement de l'état. (Branche 2 d'Emmaüs France, Action sociale et logement)

La ligne directrice reste toujours la même, accueillir dignement et avec respect les personnes les plus fragiles.

➤ Une gouvernance démocratique et participative :

Vivre au Peux est une association loi 1901 qui fonctionne avec un conseil d'administration et un bureau.

Dans le but d'épauler l'équipe salariée et aider à la prise de décision sont créées trois commissions, composées de salariés, administrateurs et bénévoles :

- Finances/travaux : Etudes préparatoires (consultation des devis, programmes de travaux, financements...) pour une aide à la décision financière et de travaux.
- Vie associative : Elaboration et suivi des documents officiels et de fonctionnement associatif (statuts, charte des bénévoles, règlement de fonctionnement...)
- Animation et vie sociale : en lien étroit avec les habitants, élaboration d'une ligne directrice d'animation, d'un programme d'animation, budget prévisionnel, recherche de financements...]
-

B. Les principes généraux de Vivre au Peux.

Notre loi est celle de laquelle dépend, pour l'humanité entière, toute vie digne d'être vécue, toute vraie paix et joie de chaque personne et de chaque société : "servir avant soi qui est moins heureux que soi" "Servir premier le plus souffrant".

Extrait du Manifeste universel d'Emmaüs Adopté à la 1^{ère}. Assemblée Générale, Berne, mai 1969.

➤ L'objet de l'association

L'association a pour objet de mettre en œuvre les orientations d'Emmaüs International, d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs France dans l'esprit du Manifeste Universel d'Emmaüs.

Elle a pour objet de lutter contre les injustices et les diverses formes d'exclusion, à la fois dans leurs causes et leurs conséquences, notamment par l'accueil de personnes en situation d'exclusion sociale ou de handicap.

L'association se donne tous moyens d'action qu'elle juge nécessaires pour répondre à son objet, elle peut proposer :

- Un habitat partagé
- Des actions s'appuyant sur la vie quotidienne afin de créer des liens sociaux et affectif
- Des actions en faveur d'une ouverture sociale et culturelle



➤ Les valeurs

Nos valeurs reposent sur 4 piliers :

- Le respect des personnes :
 - Garantir un accueil de qualité par et pour chacun.
 - Reconnaître et accepter les différences et la singularité de chacun. Faire échec à toutes les discriminations, faire preuve d'écoute et d'attention dans l'accompagnement des personnes, dans le but d'assurer une égalité entre tous.
 - Affirmer que notre action ne reconnaît aucune frontière entre les êtres humains. Être ouverts à toutes les cultures et avoir foi dans la capacité de chacun à être libre et autonome.
 - Redonner de la capacité à agir et à tisser des liens sociaux.

- Le partage et la solidarité :
 - Créer du commun en prenant en compte les ressources, les compétences, les savoirs et les difficultés de chacun, tout en encourageant la participation active des personnes à la dimension collective.

- Le respect de l'environnement :

Œuvrer à préserver nos ressources naturelles :

Conscients de l'importance d'être en accord avec soi et avec la nature adopter une consommation raisonnée par une alimentation saine et locale et en luttant contre le gaspillage.

- Démocratie participative :
 - Former, informer et accompagner pour vivre une citoyenneté responsable et défendre une démocratie participative tant à l'intérieur de Vivre au Peux qu'à l'extérieur.

C. L'Accueil à Vivre au Peux.

➤ Une définition :

Vivre au Peux a pour objectif d'accueillir une pluralité de publics, en faisant de la diversité une richesse et un levier pour le vivre ensemble :

Vivre au Peux développe un concept d'accueil pour atteindre ce but et se donne deux moyens principaux :

1. Utiliser Les dispositifs d'état ou territoriaux les mieux adaptés au projet.
2. Développer un système de vie collectif, tout en respectant la liberté de vivre et penser de façon individuelle

➤ En 2022 : Habiter à Vivre au Peux.

Les résidents sont accueillis dans un habitat partagé, au sein d'une petite commune rurale, le Pin (Le Hameau du Peux). Il est composé :

- De logements de 25 à 35m² pour des personnes vulnérables, seule, en couple ou famille monoparentale.
- D'hébergement pour des personnes exilées 1 studio et des colocations de 3, 4 ou 5 personnes.

Vivre au Peux accueille aujourd'hui grâce à trois dispositifs :

1. La Pension de Famille : 12 places

La Pension de Famille est un dispositif à destination de personnes à faibles revenus et avec des parcours de vie chaotiques, ne trouvant pas leur place dans une autre structure d'hébergement ou de logement. Elle propose un cadre de vie à ses habitants pour leur permettre de se retrouver et progressivement d'acquérir des repères ou de les renforcer, afin de devenir acteur de leur vie. Les habitants participent à la création d'une vie collective partagée tout en préservant leur espace personnel. L'ensemble des services apportés est réalisé par un hôte qui a pour fonction de soutenir chacun dans son maintien dans le logement et son insertion dans son environnement social. L'hôte joue aussi un rôle d'animation et de régulation de la vie collective.

2. L'accueil des demandeurs d'asile : 15 places

L'Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (HUDA) est un dispositif d'hébergement temporaire et d'accompagnement, pour des personnes d'origine étrangère souhaitant demander l'asile en France, sur toute la durée de la procédure.

Un HUDA doit assurer :

- ✓ L'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile.
- ✓ L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.
- ✓ L'accompagnement sanitaire et social.
- ✓ Le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif
- ✓ L'accompagnement à la sortie.

3. L'accueil solidaire : 3 places

Il s'agit d'accueillir toute personne qui en fait la demande et qui adhère au projet de l'association, qu'il soit ou non en difficulté Cet accueil pourra évoluer vers un dispositif administratif qui correspondrait aux besoins de ce public.

D. Projets et développement.

- Augmentation de la capacité d'accueil de la pension de famille de 12 à 22 places :

La priorité pour les 5 années à venir sera d'accompagner au mieux la transition vers les 22 places pension de famille, pour les habitants actuels et l'accueil des nouveaux arrivants. Une autre augmentation du nombre d'accueillis sur le site ne pourrait intervenir qu'à la marge, pour éventuellement quelques places et toujours en lien avec le projet associatif (par exemple opportunité de diversification des publics).

Le projet immobilier :

Pour accueillir plus et dans de meilleures conditions, Vivre au Peux, avec SOLIHA (Bailleur social) met en place un projet immobilier.

En amont le choix a été fait de travailler avec des architectes qui partagent nos valeurs :

Cabinet d'architecture et d'Urbanisme (A.T.A.U. Royan)



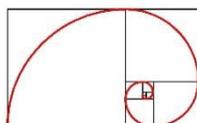
Métisse. (Jocelyn Fuseau Bressuire)



Les architectes sont venus s'imprégner de l'histoire du lieu, de la manière dont les habitants actuels ont investi les lieux et des projets réfléchis par l'association.

Le plan général actuel (annexe 1) montre que le projet immobilier s'étend sur une partie du hameau.

Vivre au Peux a validé la symbolique commune et le parallèle entre la dans lequel rentre l'architecture du



du Pin, l'arbre du même nom que la pomme de pin et le nombre d'or projet. (Annexe 2)

Le projet immobilier est au service du projet social, l'harmonie est recherchée entre les parties communes et les parties privatives, permettant à chaque habitant d'aller vers l'autre ou de se recentrer sur lui-même selon son envie et son état du moment. (Annexes 3 et 4)

➤ Développer, renforcer l'accueil et l'accompagnement individuel:

L'accueil et l'accompagnement à Vivre au Peux se décline autour de 3 axes :

- Prendre soin de soi.
- Prendre soin de son environnement.
- S'insérer dans la vie sociale.

Les actions d'animation et d'accompagnement présentent l'un ou l'autre de ces trois axes ou plusieurs en même temps sur des projets transversaux. De même les projets peuvent être ponctuels ou sur une plus longue durée.

Dans tous les cas, l'implication de chacun est recherchée (salariés, bénévoles et résidents)

Il s'agit de :

- Proposer des activités physiques, corporelles, sportives, culturelles et d'expressions.
- Développer des actions autour d'une alimentation saine et locale.

- Permettre à chacun d'investir son environnement proche (embellissement des abords de maisons, appuis de fenêtres...) mais aussi des espaces extérieurs du site (Jardin, espaces verts, terrain de boules...).
- Mettre en place des actions en faveur des économies d'énergie (formations, visites de centre de tri...) et autour de la connaissance de la protection de l'environnement.
- Développer et renforcer nos liens avec nos partenaires privilégiés du mouvement Emmaüs au niveau local (Peupins. Ateliers du bocage), régional et national.
- Développer et maintenir des liens avec d'autres associations et des personnes extérieures au tissu local (Artistes, artisans, agriculteurs...).
- Favoriser les ouvertures et les rencontres.
- Ouvrir notre lieu à d'autres publics (artistes, CSC, associations).
- Mener des projets communs avec d'autres associations, intervenants.

➤ 3. Développer et soutenir le « Vivre ensemble »:

Vivre au Peux propose des actions pour faire développer ce « Vivre ensemble », permettre à chaque personne différente de se retrouver sur un commun, se sentir appartenir à un même projet.

Il s'agit de :

- Proposer des activités ou des sorties fédératrices et qui favorisent le mélange des publics.
- Utiliser chaque moment de la vie quotidienne pour favoriser la rencontre et les échanges (partage du repas, d'un café, les courses...)

La place des bénévoles :

L'équipe salariée s'appuie sur une équipe de bénévoles, partie prenante du projet pour une vraie collaboration.

Vivre au Peux veille à renforcer et recruter de nouveaux bénévoles. Il s'agit de :

- Faire vivre la charte des bénévoles (annexe 4).
- Etablir un plan de formation pour les bénévoles en lien avec le FDVA (Fond départemental pour la vie associative).

- Proposer des formations aux bénévoles.
- Multiplier des actions et des temps partagés, proposés par résidents/bénévoles/salariés et ouverts à tous.
- Développer les liens salariés bénévoles.
- Développer la prise d'initiative et les propositions.
- Mettre en place des moyens pour favoriser l'expression de tous et rendre chacun plus acteur/actif- proposant/autonome :
 - ❖ Café des résidents/café des bénévoles
 - ❖ Réunions d'organisation
 - ❖ Tableaux d'affichage...
 - ❖ Outils de communication...

E. Moyens et partenariats : financements

Notre priorité restera le « bien accueillir ».

Si des financements complémentaires, tant en investissement qu'en fonctionnement sont à trouver pour maintenir ce cap, nous les rechercherons et solliciterons, toujours pour réaliser des actions conformes à notre projet. [Appel à projet, mécénat.]

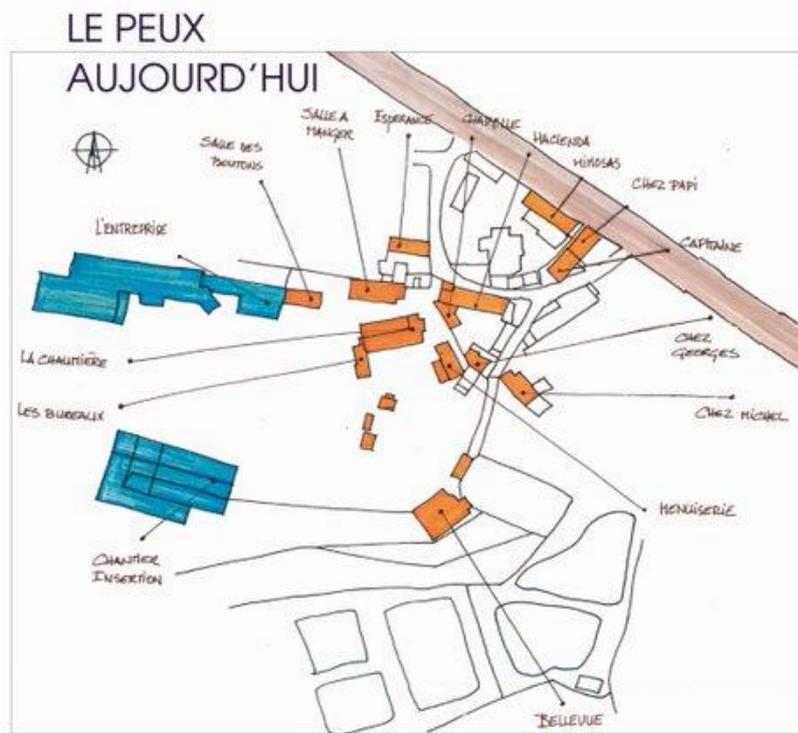
Il s'agira de répondre aux appels à projets en fonction des orientations et objectifs de l'association.

F. Evaluation.

Vivre au Peux se donne des objectifs d'évaluation pour mesurer et juger de la bonne marche du projet associatif.

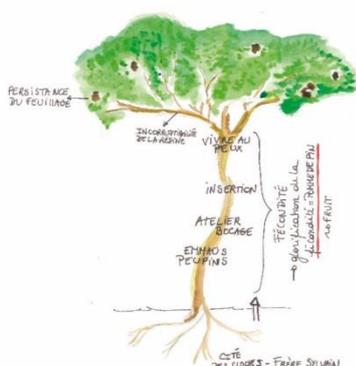
Il s'agit de vérifier si les objectifs sont atteints, repérer les éventuels freins et rediriger les actions.

Chaque année l'association fera un bilan des orientations générales et des actions menées, par le biais de fiches actions.



ATAU Domaine de Chatressac

LE PEUX SYMBOLIQUE



Le pin est le symbole de la force inébranlable, forgée tout au long d'une vie de combats quotidiens, qui permet aux hommes de conserver intactes leurs pensées malgré les critiques qui les entourent. Parce que le pin lui-même sort vainqueur des assauts du vent et de la tempête.

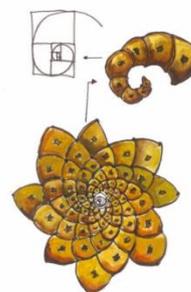
Symbole de la joie et de la tristesse à la fois.

Le Pin est le symbole de l'énergie vitale, de la longévité, de l'immortalité, grâce à la persistance de son feuillage et l'incorruptibilité de sa résine.

Le pin symbolise la déesse Cybèle, mère de la fécondité et de l'alternance des saisons.

La pomme de pin représente l'exaltation de la puissance vitale et la glorification de la fécondité.

Dictionnaire des symboles



ATAU Domaine de Chatressac



Salle commune, économat, quelques logements et la partie administrative.



Maison Hacienda: 5 logements

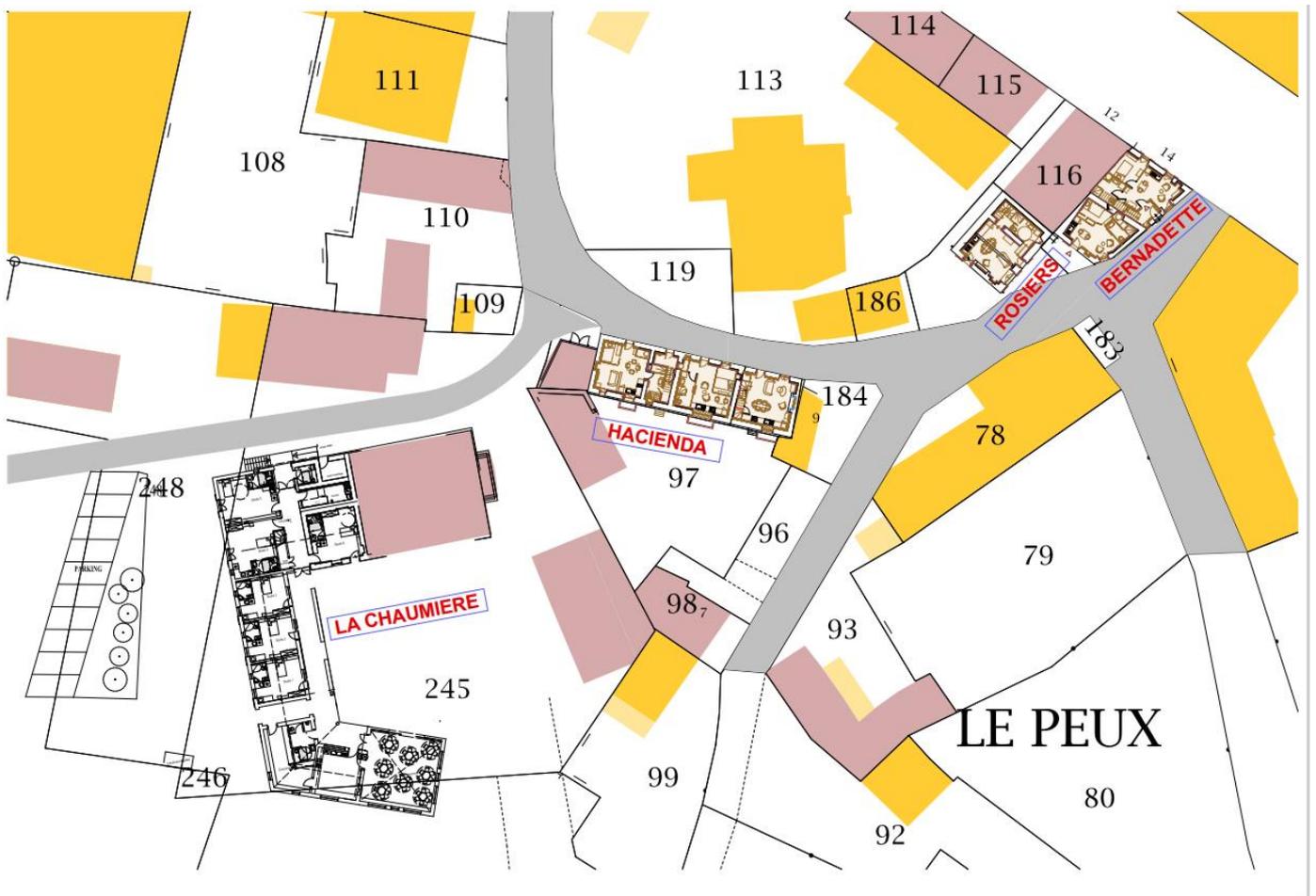


Maison Les Rosiers : 1 logement



Maison bord de route : 4 logements

VIVRE AU PEUX DEMAIN



CHARTRE DES BENEVOLES DE VIVRE AU PEUX

L'association Vivre Au Peux a pour objet de mettre en œuvre les orientations d'Emmaüs International, d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs France dans l'esprit du Manifeste Universel d'Emmaüs.

Elle a pour objet de lutter contre les injustices, et les diverses formes d'exclusion, à la fois leurs causes et leurs conséquences, notamment par l'accueil de personnes en situation d'exclusion sociale ou de handicap.

L'association se donne tous moyens d'action qu'elle juge nécessaires pour répondre à son objet. En particulier et notamment, elle peut :

- Proposer un habitat partagé,
- Développer des actions s'appuyant sur la vie quotidienne afin de créer des liens sociaux et affectifs,
- Développer des actions en faveur d'une ouverture sociale et culturelle.

Chaque bénévole est adhérent à l'association ; à ce titre il s'engage à respecter les statuts et les valeurs de l'association qui lui ont été transmis lors de son accueil.

Dans le cadre du projet associatif, les missions du bénévole sont plus particulièrement les suivantes :

- Accompagner les personnes accueillies lors des activités et sorties
- Participer à la vie quotidienne de la maison : cuisine, transport, aménagement et entretien des espaces collectifs
- Assumer la gouvernance de l'association

Chaque bénévole est invité à inscrire son action dans les notions suivantes :

Respecter la personne et l'environnement

- Reconnaître et accepter les différences et la singularité de chacun sans porter de jugement
- Développer une attitude d'accueil et de bienveillance
- Avoir confiance en la capacité de chacun à conquérir son autonomie, être acteur de sa propre vie et développer des relations sociales.
- Faire preuve de discrétion et respecter un devoir de réserve, de neutralité politique et religieuse,
- Favoriser une consommation raisonnée

Partager et être solidaire

- Permettre à chacune et chacun de trouver sa place.

- Mettre en commun les ressources, les compétences, les savoirs, en encourageant la participation active des personnes.

- Agir pour des projets communs est, pour le bénévole, source d'épanouissement et de valorisation personnelle.

Favorisant le lien social par l'écoute et l'accompagnement, le bénévole est soumis, comme le reste du personnel au secret professionnel. Aussi les bénévoles doivent garder pour eux les confidences reçues.

Il travaille nécessairement en équipe avec d'autres bénévoles et les professionnels
Conscient des exigences indispensables à l'accompagnement de personnes vulnérables, il est invité à rendre compte de toute remarque et/ou suggestion à l'association.

Les activités bénévoles ne peuvent recouvrir aucune des tâches qui relèvent des attributions de l'équipe salariée.

Ces interventions s'exercent dans le cadre du projet de vie de l'établissement sous la responsabilité de la direction.

La reconnaissance du bénévolat implique le respect de la vie privée et familiale du bénévole.

Seront pris en charge par l'Association :

- Le remboursement de l'ensemble des frais exposés dans l'exercice de ses activités,
- La couverture des risques encourus ou les dommages qu'il ferait involontairement encourir à des tiers du fait de ses activités,
- La proposition de formations adaptées aux fonctions exercées et l'organisation de temps de convivialité et d'échanges, pour favoriser un sentiment d'appartenance à l'association

Date :

Nom prénom du bénévole

Nom prénom du représentant de
L'association.

Signature

Signature

